

NOTE D'INFORMATION

Date : 15 Septembre 2016

Objet :

- Echange de la vis d'accroche M10x110.

Appareils concernés:

- Tous les tricycles.

Inspection et action à réaliser :

- La vis d'accroche du tricycle à l'aile est une pièce vitale qui subit des efforts importants. Son potentiel est de 300 heures, comme l'ensemble de la visserie de l'aile. Nous avons constaté que cette consigne est peu respectée. Nous tenons donc à rappeler que la vis d'accroche doit être remplacée impérativement toutes les 300 heures.

